

30 - Installation électrique basse tension (Livre 1)

C-01677 - HLIHEL Najib / LOV_V2_FR_001080 / A / WO02893 /
Autre/Anders /

Complete

Flagged items

0

0.1 Evaluation finale de l'installation

Portée du contrôle

Appartement

Evaluation finale

CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Prochaine visite de contrôle au plus tard le

12/05/2050

**Les différentiels principaux à l'origine de l'installation ont été scellés par nos soins.
Les schémas unifilaires (ou multifilaires) et les plans de position ont été visés.**

OK

0.1.1 Observations et remarques

Observations et remarques

Néant

Rapports existants - Référence

Présent

Rapport Electro-Test du 27/08/2024.

0.2 Informations générales

Projet / Client

C-01677 - HLIHEL Najib, Belgium,
HLIHEL Najib - BE0891147710

Exécuté et validé par

Gilles Vanoverberg

Date d'inspection

12/05/2025

Date d'émission du rapport

12/05/2025

Référence de l'inspection

LOV_V2_FR_001080

Indice de l'inspection

A

Adresse de l'inspection

Rue d'Izier 78 , appartement 21
(2ème étage).
6941 Durbuy
Belgique
(50.379650581388056,
5.536913696274149)

Work Order

WO02893

0.3 Propriétaire de l'installation (ou gestionnaire / exploitant)**Nom, prénom et adresse**

Autre/Anders

Nom**Adresse****0.4 Installateur, responsable des travaux****Installateur**

HLIHEL Najib - BE0891147710

Disclaimer

Les inspections sur site effectuées par Seco Belgium ASBL consistent en un contrôle visuel des composants accessibles en sécurité et sans démontage préalable.

Sauf mention contraire, les inspections sont exécutées sur base de la dernière version des conditions générales de Seco Belgium ASBL. Ces conditions générales peuvent être transmises sur simple demande.

Il appartient au donneur d'ordre, et le cas échéant à tout autre intervenant plus particulièrement concerné, de veiller au suivi à réserver aux observations et non-conformités constatées par Seco Belgium ASBL.

Inspecties ter plaatse uitgevoerd door Seco Belgium VZW bestaan uit een visuele controle van onderdelen die veilig toegankelijk zijn zonder voorafgaande demontage.

Tenzij anders vermeld, worden de inspecties uitgevoerd op basis van de laatste versie van de algemene voorwaarden van Seco Belgium VZW. Deze algemene voorwaarden kunnen op verzoek worden toegezonden.

Het is de verantwoordelijkheid van de klant, en desgevallend van elke andere meer specifiek betrokken partij, om ervoor te zorgen dat de opmerkingen en inbreuken van Seco Belgium VZW worden opgevolgd.

1. EXPLOITANT & GRD

1.1 Compteur

Gestionnaire de réseau de distribution (GRD)

ORES

Marque

Landis And Gyr

Numéro de série

49375473

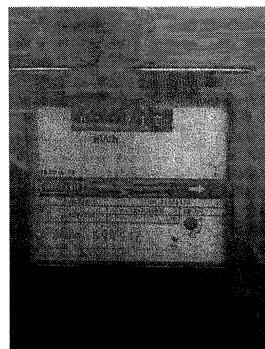


Photo 1

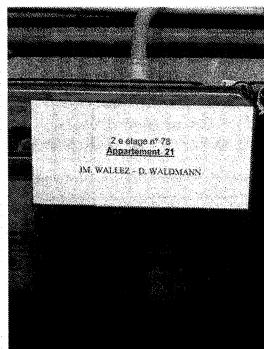


Photo 2

1.2 Protection générale

Intensité nominale (A)

Autre

15A

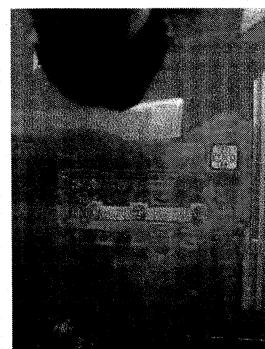


Photo 3

Type d'interrupteur-sectionneur général

Dispositif(s) différentiel(s)

Courant nominal

40 A

Sensibilité

300 mA

1.3 Raccordement

Distribution

3N400 V

Section du câble d'entrée dans le tableau principal

10 mm²

Type de canalisation

VVB

Autre

2. ESSAIS ET MESURES

2.1 Dispositifs différentiels

Déclenchement par injection de courant

OK

Déclenchement par bouton test

OK

2.2 Isolement général de l'installation

Isolement général mesuré ($M\Omega$)

1.06

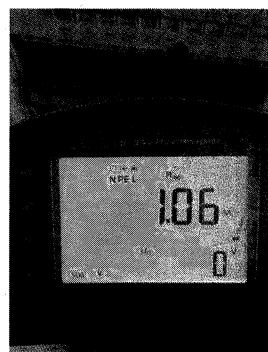


Photo 4

Présence de circuits dont la résistance d'isolement est < 0,5 $M\Omega$

Non

Présence de circuits à électronique sensible (essai à 250 V DC)

Non

2.3 Résistance de dispersion (Re)

Prise de terre et sectionneur

Piquets / Barres de terre

Type de prise de terre

Commune à plusieurs installations

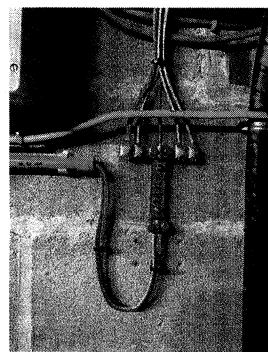


Photo 5

Méthode de mesure

Impédance de boucle (Zloop)

Une mesure simplifiée de résistance de terre a été réalisée.

Résistance de dispersion

$\leq 30 \Omega$



Photo 6

→ Mesure (Ω)

25.5

3. DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

3.1 Installations particulières

Installations particulières inspectées

N/A

3.2 Tableaux et circuits terminaux

Nombre de tableaux

2

Nombre de circuits inspectés

19

4. MISE EN OEUVRE

4.1 Tableaux divisionnaires & installations desservies

→ TABLEAU

→ TABLEAU 1

Illustration

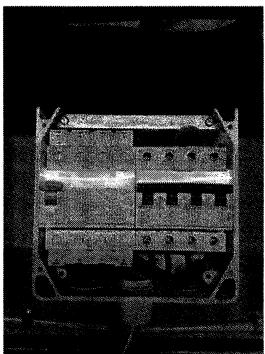


Photo 7

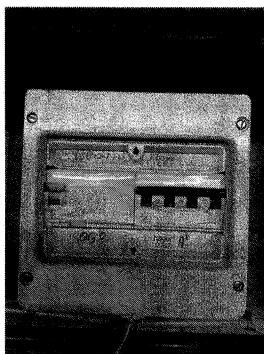


Photo 8



Photo 9

Identification

Marquages obligatoires

Repérage des circuits

Protection contre les contacts directs

Protection contre les contacts indirects

Protection contre les surcharges et les court-circuits

Evaluation de la mise en oeuvre

TD 1

OK

OK

OK

OK

OK

OK

→ TABLEAU 2

Illustration

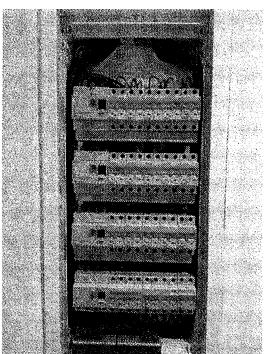


Photo 10

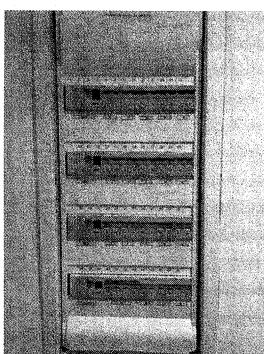


Photo 11

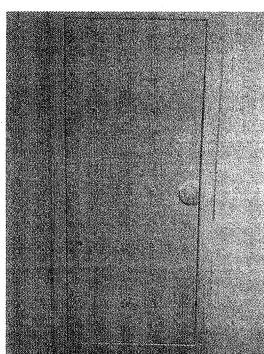


Photo 12

Identification

Marquages obligatoires

Repérage des circuits

Protection contre les contacts directs

Protection contre les contacts indirects

TD 2

OK

OK

OK

OK

Protection contre les surcharges et les court-circuits

OK

Evaluation de la mise en oeuvre

OK

4.2 Mise en oeuvre générale

Liaisons équipotentielles principales et supplémentaires

OK

Mise en oeuvre des éléments externes aux tableaux divisionnaires

OK

5. DOCUMENTS ET ILLUSTRATIONS

5.1 Documentation générale

Schémas unifilaires ou multifilaires

Présent

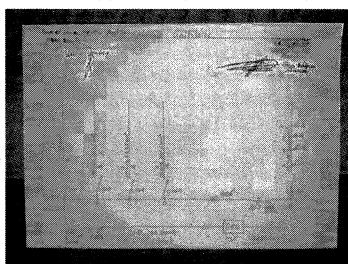


Photo 13

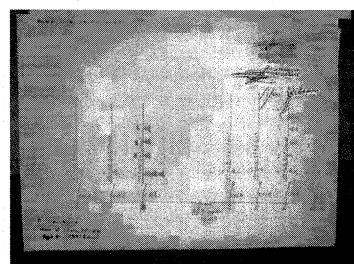


Photo 14

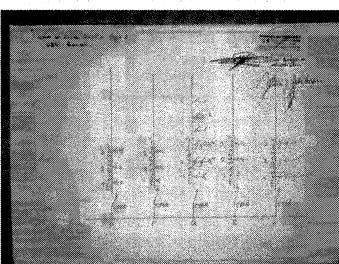


Photo 15

Plan de position

Présent

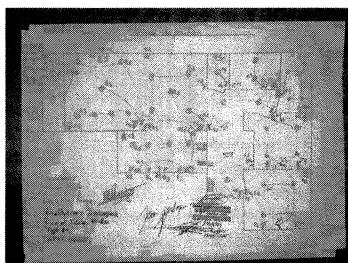


Photo 16

6. RÉFÉRENTIEL RÉGLEMENTAIRE

Référentiels

Domestique - Contrôle de conformité § 6.4 / 4.2.4.3

Contenu du rapport de contrôle de conformité

Le rapport de contrôle de conformité contient la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre ainsi que la valeur du niveau d'isolation général.

Il certifie l'adéquation :

- entre les dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel installés et la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre;
- entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent;
- de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et les plans de

position.

Le rapport de contrôle de conformité contient également le contrôle du matériel fixe ou installé à poste fixe (choix, assemblage et installation corrects sur place) et le contrôle de la continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection des socles de prise de courant et des appareils de classe I à poste fixe, installé à poste fixe ou mobile à poste fixe.

Rappels

Le rapport de contrôle de conformité rappelle les prescriptions du Livre 1 suivantes :

- a) l'obligation de conserver le rapport de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant ont l'obligation de faire contrôler de manière périodique les installations électriques